

# Dossier de présentation de la formation

## **BPJEPS EEDD**

BPJEPS Spécialité « Animateur » mention « Education à l'Environnement vers le Développement Durable » \*

\* Habilitation en cours d'instruction

En 2 ans en apprentissage



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports





1



#### 1. Contexte et descriptif

Le BPJEPS Spécialité Animateur, Mention « Education à l'Environnement vers un Développement Durable » (EEDD) permet d'exercer une activité professionnelle d'animation toute l'année.

L'animateur.rice spécialisé.e en EEDD conçoit, conduit, soutient et évalue de manière autonome des projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Ce.tte professionnel.le peut être amené.e à intervenir auprès de tous publics du jeune enfant au senior. Il.elle fait découvrir les différents milieux, terrestres, littoraux, marins, le patrimoine culturel et facilite une évolution des pratiques individuelles et collectives plus respectueuses de l'environnement. Il.elle agit sur son territoire dans une démarche partenariale et est capable de développer des projets en lien avec les activités de loisirs de pleine nature. Il.elle intervient au sein de différentes structures : les associations de protection de l'environnement, les collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces naturels mais aussi les écoles, les centres de vacances, les centres aérés et les écoles de loisirs nautiques.

#### 2. Les plus du BPJPES EEDD des Glénans

- Une formation renforcée sur le thème de la mer et du littoral
- Une formation en lien avec les pratiques de loisir sur le littoral

#### 3. Objectifs et compétences attestées

La formation au BPJEPS EEDD permet d'acquérir les compétences du diplôme qui sont structurées en 4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers le développement durable

### 4. Méthode pédagogique

La formation se déroule en alternance entre le Centre de formation des Glénans (1050h) et la structure d'alternance de l'apprenant.e.

La formation est basée sur une pédagogie active, des travaux individuels et en groupe, des témoignages de professionnel.le.s. et l'alternance entre découverte ou approfondissement (au centre de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenant.e.s dans leur structure d'alternance).

Tout au long de la formation, l'apprenant.e est accompagné.e dans ses apprentissages par un.e tuteur.trice de la structure professionnelle et l'équipe pédagogique du centre de formation.

Le Centre de Formation-CFA Les Glénans accompagne individuellement les apprenant.e.s dans leur choix de structure professionnelle en s'appuyant sur un réseau de structures partenaires : les bases nautiques des Glénans (Bretagne, Méditerranée, Corse), et aussi des structures locales et régionales de l'EEDD. Une liste de structures d'accueil potentielles est diffusée à tout.e candidat.e sélectionné.e par Les Glénans.



#### 5. Organisation

#### La formation se déroule :

- principalement au Centre de Formation-CFA Les Glénans à Concarneau (29),
- en itinérance sur d'autres sites (9 semaines) pour des semaines de découverte de ces sites ou des semaines à thèmes.
- dans la structure professionnelle de l'apprenant.e.

#### 6. Modalités d'évaluation

Le BPJEPS EEDD est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Il est acquis lorsque leurs Unités Capitalisables (UC) sont certifiées. Des dispenses et équivalences sont possibles selon la qualification (ex : BPJEPS Voile).

Les modalités de certification sont :

- UC1/2 : Dossier et soutenance devant un jury sur un projet d'animation du de la candidat.e
- UC3/4 : Conduite d'une séance d'animation en présence d'évaluateur.trice.s suivi d'un entretien sur la base de cette séance et d'un dossier présentant la séance et un outil pédagogique conçu par l'apprenant.e.

#### 7. Admissions

#### 7.1. Pour rentrer en formation (pré-requis) :

 Etre titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1 ou AFPS, PSE1 ou PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST en cours de validité)

ET

- Justifier d'une expérience d'animation (professionnelle ou bénévole) auprès d'un groupe d'une durée de 200h

OU

Etre titulaire d'un des diplômes suivants : BAFD, BAPAAT, CQP attestant de compétences à animer un groupe, CAP « petite enfance », Diplôme d'Aide médico psychologique (AMP), diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES), tout diplôme de niveau 4 et supérieur (BAC, BTS, Licence, Master, ...).

#### 7.2. Les tests de sélection :

Les tests de sélection permettent d'évaluer la pertinence de la formation proposée par Les Glénans vis à vis du profil, du parcours et du projet des candidat·e·s. Ils sont composés de :

- d'un exposé présentant une situation d'animation
- d'un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du de la candidat e ayant comme support la fiche d'inscription complétée accompagnée des pièces complémentaires.



#### 8. Dates

La fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée des pièces complémentaires doit être envoyée avant la date limite d'inscription.

Date limite d'inscription : 14 octobre 2022

Dates limite des sélections : 21 octobre 2022

Dates de formation en 2 ans : 14 novembre 2022 au 13 novembre 2024

#### 9. Modalités de financement

La formation peut être financée par :

- l'opérateur de compétences (OPCO) de la structure employeuse dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pendant la formation l'apprenti.e reçoit une rémunération de la structure employeuse.
- Le plan de développement des compétences de la structure employeuse
- Un Projet de Transition Professionnelle (PTP)

#### 10. Contacts

Pour plus de renseignements sur la formation et votre dossier de candidature :

Céline Hauzy, coordonnatrice de la formation : c.hauzy@glenans.asso.fr 06 33 04 39 40

Centre de Formation - CFA LES GLENANS, Place Philippe Viannay, 29900 Concarneau

Tous nos documents et renseignements à cette adresse :

http://www.qlenans.asso.fr/fr/transmettre/formation-continue/le-bp-jeps.html